

La Roche-sur-Yon, le 16 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Second tour des élections municipales : informations pratiques

Le dimanche 28 juin, ils seront 38 014 électeurs à pouvoir voter pour les élections municipales et intercommunales. 39 bureaux de vote répartis sur la commune les accueilleront de 8h à 20h.

Les dispositifs sanitaires dans les bureaux de vote

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, la Ville a mis en place des dispositifs pour accueillir les électeurs dans les meilleures conditions :

- Des masques jetables seront à disposition des électeurs. Ces derniers sont également invités à se munir de leur propre masque ;
- Du gel hydroalcoolique sera disposé à l'entrée et à la sortie de chaque bureau de vote ;
- Un circuit sera matérialisé au sol afin que les distances soient respectées ;
- Un accès prioritaire sera mis en place pour les personnes les plus fragiles ;
- Pour signer la liste d'émargement, les électeurs ont la possibilité de se munir de leur propre stylo bleu ou noir ;
- Les membres du bureau et les scrutateurs disposeront de masques, de visières plastiques et de gel hydroalcoolique ;
- Un entretien régulier des bureaux de vote sera assuré par la Ville.

Les changements d'adresse pour certains bureaux de vote

2 changements d'adresse sont à signaler pour ce second tour.

- Le bureau n°11 – Ehpad Saint-André d'Ornay – est transféré à l'école privée de Saint-André d'Ornay (20 impasse Marc-Elder) ;
- Le bureau n°13 – Ehpad du Moulin Rouge – est transféré au groupe scolaire du Moulin Rouge (59, rue Proudhon).

En cas de doute sur son inscription sur la liste électorale, une éventuelle radiation ou pour connaître l'adresse de son bureau de vote, une adresse ressource est toujours disponible : www.service-public.fr

Liste complète de la répartition du nombre d'électeurs par bureau de vote en annexe.

Le vote par procuration

Pour rappel, un électeur absent le jour du scrutin peut voter par procuration : il choisit la personne qui s'exprime à sa place. L'électeur absent et la personne votant à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune. **Les procurations établies en vue du second tour – initialement prévu le 22 mars – restent valables pour le dimanche 28 juin, sous réserve qu'elles ne soient pas échues (validité d'un an).**

Le dépôt de procuration peut s'effectuer auprès :

- Du bureau de police annexe de La Garenne (rue de Friedland) ;
- Du commissariat de police du centre-ville (3, rue Delille) ;

La brigade de gendarmerie nationale (31, boulevard du Maréchal Leclerc) et le tribunal judiciaire (55, boulevard Aristide-Briand) peuvent également recevoir des dépôts.

Comment faire ? Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter en personne dans un des lieux ci-dessus nommés avec une pièce d'identité. L'électeur a la possibilité de remplir préalablement un formulaire CERFA disponible sur www.service-public.fr (une version papier de ce document pourra également lui être remise en mains propres sur le site qu'il aura choisi).

Attention ! La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement postaux.

Les résultats

Les résultats seront retransmis sur www.larochesuryon.fr ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter de la Ville/Agglomération.

L'annonce des résultats du second tour se déroulera au Cyel (rue Allende) à partir de 20h.

Des écrans de télévision permettront de prendre connaissance des résultats, tout en respectant la distanciation physique.

La rue Allende sera ponctuellement fermée à la circulation à partir de 20h.

CONTACTS PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82– yan.balat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr

Code du bureau	Libellé du bureau	Adresse	Nb électeurs inscrits en liste principale	Nb électeurs inscrits en liste complémentaire municipale	Nombre d'électeurs total
1	CYEL	10 RUE SALVADOR ALLENDE	1202	4	1206
2	GROUPE SCOLAIRE LEONCE GLUARD	9 BD PIERRE ET MARIE CURIE	879	4	883
3	MAISON DE QUART.DE LA VALLEE VERTE	10, AVENUE PICASSO	1183	1	1184
4	GROUPE SCOLAIRE DU PONT BOILEAU	4 RUE ROUSSEAU DECELLE	1065	0	1065
5	MAISON DE QUART.DE LA VALLEE VERTE	10, AVENUE PICASSO	1116	1	1117
6	GROUPE SCOLAIRE LAENNEC	17 RUE LAENNEC	985	1	986
7	GROUPE SCOLAIRE DE LA GENERAUDIERE	PLACE DES ERAUDIERS	1060	2	1062
8	MAISON DE QUARTIER DU VAL D'ORNAY	9 RUE CHARLES PEGUY	856	0	856
9	GROUPE SCOLAIRE DE L'ANGELMIERE	CHEMIN DE L'ORNAY	1177	1	1178
10	M. Q. DU CENTRE VILLE - PONT MORINEAU	PLACE DE COUBERTIN	1029	2	1031
11	RESIDENCE SAINT ANDRÉ	10 IMPASSE MARC ELDER	776	0	776
12	MAIRIE ANNEXE DU BOURG	108 RUE DU GAL. GUERIN	1008	0	1008
13	RESIDENCE DU MOULIN ROUGE	11 RUE PROUDHON	815	1	816
14	MAISON DE QUARTIER BOURG SOUS LA ROCHE	61 CHEMIN DE LA GIRAUDIERE	1053	0	1053
15	GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL	15 RUE EMILE BAUMANN	784	1	785
16	FOYER TEILLET	RUE EMILE BAUMANN	1161	3	1164
17	GROUPE SCOLAIRE DU MOULIN ROUGE	59 RUE PROUDHON	635	1	636
18	ECOLE MATERNELLE A. MALRAUX	17 RUE DE GAULLE	1176	2	1178
19	ESPACE PREVERT	70 RUE CHANZY	1102	3	1105
20	ECOLE MATERNELLE ANDRE MALRAUX	17 RUE DE GAULLE	1053	1	1054
21	GROUPE SCOLAIRE RIVOLI	BD RIVOLI	952	0	952
22	CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA COURTAISIÈRE	18 BD GASTON DEFFERRE	777	0	777
23	MAISON DES JEUNES DES PYRAMIDES	8 RUE LOUIS LOUCHEUR	903	1	904
24	MAISON DE QUARTIER DES PYRAMIDES	2 RUE JEAN-FRANC. CHAMPOLLION	709	0	709
25	MAISON DE QUARTIER JEAN YOLE	16, IMPASSE JEAN BART	960	3	963
26	RESIDENCE ANDRÉ BOUTELIER	34 RUE DU DOCTEUR BOUTELIER	962	0	962
27	MAISON DE QUARTIER DES FORGES	RUE PIERRE BACQUA	900	1	901
28	GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	44, RUE JEAN MOULIN	1210	1	1211
29	GROUPE SCOLAIRE MONTJOIE	RUE DE SAINT ANDRE	1113	3	1116
30	MAIRIE ANNEXE ST ANDRE	28, RUE DU CALVAIRE	1295	1	1296
31	ECOLE MATERNELLE MARIA MONTESSORI	132 BD D'ANGLETERRE	1002	1	1003
32	ESPACE JACQUES GOLLY	RUE GUTENBERG	656	0	656
33	GROUPE SCOLAIRE DES PYRAMIDES	100 RUE DES PYRAMIDES	859	3	862
34	GROUPE SCOLAIRE PYRAMIDES	100 RUE DES PYRAMIDES	1045	0	1045
35	MAISON DE QUARTIER DU BOURG	61 CHEMIN GIRAUDIERE	813	0	813
36	MAISON DE QUARTIER DE SAINT ANDRE	CHEMIN GUY BOURRIEAU	1026	1	1027
37	LES TERRES NOIRES	LIEU DIT LES TERRES NOIRES	829	0	829
38	CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA COURTAISIÈRE	BLD. GASTON DEFFERRE	790	0	790
39	GROUPE SCOL. MARCEL PAGNOL	15 RUE EMILE BAUMANN	1054	1	1055

NOMBRE TOTAL D'ELECTEURS			37970	44	38014
---------------------------------	--	--	-------	----	-------